

REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2025/074

Nombre de
Conseillers
en exercice : 15
présents : 10
votants : 14

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre, le Conseil Municipal de la Commune de CUSSAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chapiteau de la Fontanelle, sous la présidence de Monsieur Dominique CHAMBON, Maire.

Date de convocation de l'Assemblée : le vingt-huit novembre deux mille vingt-cinq.

Présents : D. CHAMBON, R. GRENOUILLET, J. LEFORT, A. RAVET, R. DUFOUR, F. TOMAS, M. CERQUEIRA, D. JARDIN, B. DESCUBES, P. REY

Excusés ayant donné pouvoir : F. GAILLARD, S. SAINTE-CATHERINE, V. TAILLEMAUD, S. TOUREAU

Absente(s) (sans procuration) : D. THOORIS

Secrétaire : Josiane LEFORT

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL AVEC EFFET AU 01/11/2025

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2025/081 portant modification du tableau des effectifs de la commune avec effet au 1^{er} Octobre 2024 suite aux différents mouvements intervenus du personnel.

Il est nécessaire de procéder à une actualisation du tableau des effectifs de la commune avec effet au 1^{er} Novembre 2025.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal les mouvements concernés :

- la suppression à la date du 1^{er} Septembre 2025 du poste d'Adjoint Technique Territorial, à temps non complet (31H/35^{ème}) et création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe, à temps non complet (31H/35^{ème}) au 1^{er} Septembre 2025.
- la suppression d'un poste d'Adjoint Technique Territorial, à temps non complet 28H/35^{ème}, au 6 Octobre 2025 suite à démission.
- le poste d'Adjoint Technique Territorial, à temps non complet (26H/35^{ème}) reste vacant à compter du 1^{er} Novembre 2025, sera pourvu ultérieurement.
- Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial, à temps complet, à compter au 1^{er} Novembre 2025

Sur cette proposition, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité des votants** :

APPROUVE le tableau des effectifs de la Commune *applicable à compter du 01/11/2025* comme suit :

	Au 01/10/2024		Au 01/11/2025		Date d'effet et Observations	
	Situation antérieure		Situation nouvelle			
	T.C.	T.N.C.	T.C.	T.N.C.		
SERVICE ADMINISTRATIF						
Attaché Territorial	1	//	1	//		
Adjoint Administratif Territorial Principal de 1 ^{ère} classe	2	//	2	//		

	Situation antérieure		Situation nouvelle		
	T.C.	T.N.C.	T.C.	T.N.C.	
SERVICES TECHNIQUES ET ECOLES					
Adjoint Territorial d'Animation Principal de 2 ^{ème} classe	//	1 (18h30)	//	1 (18h30)	
Adjoint Technique Territorial Principal de 1 ^{ère} classe	//	1 (34h00) 1 (32h00)	//	1 (34h00) 1 (32h00)	
Adjoint Technique Territorial Principal de 2 ^{ème} classe	3	//	3	1 (31h00) *	*Création au 01/09/2025
Adjoint Technique Territorial	1 (vacant)	1 (28h00) * (disponibilité) 1 (26h00) 1 (31h00) * 1 (28h00) 1 (30h00)	1 (vacant) 1*	1 (26h00) // 1 (28h00) 1 (30h00)	*Suppression au 6/10/2025 *Création au 01/11/2025 *Suppression au 01/09/2025
TOTAL		15 postes		15 postes	

Fait et délibéré en Mairie de CUSSAC
Le 04 décembre 2025

Le Secrétaire de séance,

Josiane LEFORT

Le Maire,

Dominique CHAMBON



Affichée le : 09/12/2025

Monsieur Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, via www.telerecours.fr

Le 08/12/2025.

Le Maire,
Dominique CHAMBON

